

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/11/2010

Réception par le Prefet : 10/11/2010

Publication : 10/11/2010



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2010-13-6-4

Séance du vendredi 5 novembre 2010

DEMANDE DE SUBVENTION DU REGIO MINERAUX CLUB

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue une subvention de 150 € au Régio Minéraux Club pour l'organisation de la 27^{ème} Assemblée Générale de l'Association Française de Micro minéralogie les 23 et 24 octobre 2010 à ROSENAU.
- Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Programme J718 – chapitre 65 – nature 6574 - fonction 021.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions